



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUILLET 2020**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Procurations
27	22	5

Date d'affichage : 29/07/2020
Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le : 23/07/2020

Étaient présents : Rémy ANDRIN, Daniel BRIZION, Jocelyne HUMBERT, Christelle LEPEZEL, Christian GAGNEUX, Joël PARROT, Aline LEMAIRE, Céline COPPEY, Emmanuel BERTOLINI, Charlène HENRY, Sylvie SCHMIT, Eric PORCHON, Blandine BESTEL, Emmeline HUMBERT, Norbert DELAHAYE, Laurent JESTIN, Fabien GOUTELLE, Guillaume BOUVIER-PEYRET, Marie-Françoise LECLERC, Anne BOIS, Muriel FABE, Pascal HUMBERT.

Étaient absents : Elise RONDEAU, Mickaël BOURGON, Jérôme MARCHETTI, Cathie ALEXANDRE, Adrien PRESSINI.

Procurations : Elise RONDEAU à Jocelyne HUMBERT, Mickaël BOURGON à Rémy ANDRIN, Jérôme MARCHETTI à Emmanuel BERTOLINI, Cathie ALEXANDRE à Emmeline HUMBERT, Adrien PRESSINI à Anne BOIS.

Secrétaire de séance : Charlène HENRY

Le Maire ouvre la séance à 20 heures.

1 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal, sous la présidence de séance de Daniel BRIZION, après en avoir délibéré, et **À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**, (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote),

APPROUVE le Compte de Gestion 2019 du Budget Ville

APPROUVE le Compte Administratif 2019 du Budget Ville

qui s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement	Dépenses	1 871 840.24€
	Recettes	2 936 283.30€
	Soit un excédent de	1 064 443.06€
- Section d'investissement	Dépenses	933 320.73€
	Recettes	641 997.16€
	Soit un déficit de	291 323.57€

2- COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est rappelé au conseil municipal que la compétence eau et assainissement a été transférée au SIEP (Syndicat Intercommunal des Eaux de Piennes) au 1^{er} janvier 2020. Il convient néanmoins d'approuver le compte administratif et le compte de gestion.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de séance de Monsieur Daniel BRIZION, après en avoir délibéré, et **À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**, (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote),

APPROUVE le Compte de Gestion 2019 du Budget Eau-Assainissement

APPROUVE le Compte Administratif 2019 du Budget Eau-Assainissement

qui s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement	Dépenses	194 149.25€
	Recettes	326 656.70€
	Soit un excédent de	132 507.45€
- Section d'investissement	Dépenses	351 748.67€
	Recettes	465 821.15€
	Soit un excédent de	114 072.48€

3 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – LOTISSEMENT DE RIEVILLERS 2

Le Conseil Municipal, sous la présidence de séance de Monsieur Daniel BRIZION, après en avoir délibéré, et **À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**, (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote),

APPROUVE le Compte de Gestion 2019 du lotissement DE RIEVILLERS 2

APPROUVE le Compte Administratif 2019 du lotissement DE RIEVILLERS 2

qui s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement	Dépenses	14 400.07€
	Recettes	14 111.57€
	Soit un déficit de	288.50€

- Section d'investissement	Dépenses	14 111.57€
	Recettes	288 500.00€
	Soit un excédent de	274 388.43€

4 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019 – BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à **L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**,
DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	1 064 443,06 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	700 893,61 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	363 549,45 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

5 BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS ET TROIS ABSTENTIONS**,

ADOpte le Budget Primitif Ville 2020 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement	Dépenses	2 819 561.45€
	Recettes	2 819 561.45€
- Section d'investissement	Dépenses	2 577 430.86€
	Recettes	2 577 430.86€

6 - BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET LOTISSEMENT DE RIÉVILLERS 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**,

ADOpte le Budget Primitif 2020 Lotissement de Riévillers 2 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement	Dépenses	422 770.57€
	Recettes	422 770.57€
- Section d'investissement	Dépenses	242 429.57€
	Recettes	467 487.50€
	Excédent	225 057.93€

7 - ECHANGE DE TERRAINS SITUÉS RUE DES CASERNES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**,

DECIDE d'échanger une surface de 1 a 05 ca de la parcelle AI 243 appartenant à Monsieur LAMA Rachid contre une surface de 1 a 05 ca de la parcelle AI 128 et une surface de 14 ca de terrain communal, qui formera l'angle de la nouvelle parcelle ainsi découpée.

CHOISIT l'office notarial de Maîtres Gérard et Clément à Etain pour l'acte d'échange de terrains,

PREND à sa charge les frais d'échange de parcelles,

AUTORISE Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer l'acte d'échange et toutes pièces afférentes au dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le Maire
Rémy ANDRIN